

Eléments du contrat de travail

justifiant une demande de carte de séjour pluriannuelle Passeport Talent « Carte bleue européenne » « 2° du L.313-20 du CESEDA »
 (Art. L.313-20 –2° du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile -CESEDA-)

IMPORTANT : Article L.8256-1 du code du travail : le fait de se rendre coupable de fraude ou fausse déclaration pour obtenir, faire obtenir ou tenter de faire obtenir à un étranger le titre mentionné à l'article L.8251-1 est puni d'un emprisonnement d'un an et d'une amende de 3000 €.

Salarié

Nom (s) de famille : MGAMAT	Nom (s) de naissance :
Prénom (s) : NABIL	Sexe M <input checked="" type="checkbox"/> F Nationalité : MAROCAINE
Né (e) le : 19/12/1989 à KHNICHET	Pays : MAROC
Passeport : XG4570624	délivré le : 06/10/2017 expirant le : 06/10/2022 par : PROVINCE DE SIDI KACEM
document de séjour : TITRE DE SEJOUR	n° : 6371LH7DR délivré par : SEINE SAINT DENIS
diplôme : Diplôme d'ingénieur d'état	délivré le : 13/10/2016
par : Ecole Nationale Des Science Appliquée de KHOURIBGA	Pays : MAROC
diplôme :	délivré le :
par :	Pays :
Expérience professionnelle dans l'emploi sollicité* : Durée : 3 an (s) 8 mois ; période 2017 à 2021	

Eléments du contrat de travail

Emploi occupé : INGÉNIEUR	qualification* : CADRE 2.2
Temps complet <input checked="" type="checkbox"/> temps partiel :	heures et centièmes / hebdomadaire mensuelle annuelle
Contrat à durée indéterminée : début prévisible le : 02/08/2021	
Contrat à durée déterminée : début prévisible le : durée prévue :	
Salaire brut hors avantage en nature : 55000	€ / annuel <input checked="" type="checkbox"/> mensuel
Avantages : Logement : € / mois ; Autres : € / mois / nature :	

* Selon la convention collective applicable n° IDCC :1486 ou l'accord collectif :

Activité réglementée :	Formalité :
après de :	le : N° :

Employeur

N°SIRET de l'établissement : 84918178900025 Activité (NAF) : 6202A

Dénomination ou raison sociale : ACATIUM

Adresse : 1-3 ALLEE LAVOISIER

Code postal : 59650 Commune : VILLENEUVE D'ASCO

Activité réglementée :	Formalité :
après de :	le : N° :

IMPORTANT : L'employeur signataire est informé qu'il doit s'acquitter de la taxe employeur (Art. L.311- 15 et D.331- 18-3 du CESEDA) après délivrance du titre du séjour au salarié selon les modalités décrites au verso de ce formulaire. L'administration pourra lui demander de justifier du respect de cette obligation.

Nom MACHKOUR Prénom KHALID

Qualité Président reconnaît être informé du montant de la taxe employeur à acquitter,

Fait à VILLENEUVE D'ASCO le 15/06/2021

Signature et cachet

ACATIUM

1-3 ALLEE LAVOISIER
59650 VILLENEUVE D'ASCO

Tél. : 06 22 83 42 99

Siret 84918178900025 - APE 6202A

Eléments du contrat de travail

justifiant une demande de carte de séjour pluriannuelle Passeport Talent « Carte bleue européenne » « 2° du L.313-20 du CESEDA »
(Art. L.313-20 –2° du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile -CESEDA-)

Etablissement ou service de gestion de la taxe employeur

Elle est due après délivrance du titre du séjour (Art. L.311- 15 et D.331- 18-2 du CESEDA). la taxe employeur est perçue par l'Office Français d'Immigration et d'Intégration (OFII) jusqu'au 31 décembre 2016.

ACQUITTEMENT DE LA TAXE EMPLOYEUR

Etablissement ou service de gestion de la taxe employeur

Etablissement ou service : ACATIUM

Siret : 8 4 9 1 8 1 7 8 9 0 0 0 2 5

Contact : MACHKOUR KHALID

Fonction : Président

téléphone : 06 22 83 42 99

Courriel : k.machkour@acatum-technology.fr

Adresse : 17 RUE DES RECORDS

Complément :

Code postal : 59650 Commune : VILLENEUVE D'ASCO

Ce formulaire doit être joint à la demande de visa ou de titre de séjour présentée par le ressortissant étranger avec les pièces ou documents justificatifs prévus par le titre II de l'arrêté du 28/10/2016)

<http://www.legifrance.gouv.fr>.

- Selon le statut de l'employeur, un extrait à jour Kbis, K ou carte d'artisan,
- Attestation de versement des cotisations et contributions sociales et, le cas, échéant, à la caisse de congés payés,
- Documents justifiant de la qualification du salarié pour occuper le poste sollicité (diplômes, Curriculum vitae, certificats de travail),
- Le cas échéant, justification de l'exercice de l'activité soumise à des conditions réglementaires spécifiques,
- Le cas échéant, le mandat autorisant, une personne morale ou privée établie en France à accomplir les démarches administratives en son nom et pour son compte.